



Bagard de Nous à Vous

BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2025

Entre collines et garrigues



Photographie Eric Dürr • Voutes bagardoises

N°54

Votre magazine d'été
Dossier spécial Budget



Bagardoises, Bagardois, mes chers concitoyens,

La saison estivale s'ouvre à nous comme toujours belle et généreuse avec ses journées ensoleillées, ses soirées festives et l'attrait des vacanciers pour notre magnifique région. Cet enthousiasme, porteur d'avenir et de joies nous permet de regarder l'avenir avec optimisme même s'il est teinté d'une certaine amertume au regard de la situation internationale, Aussi, les élus poursuivent leur engagement, la vie politique continue avec son budget, ses investissements, le soutien aux associations et l'adhésion aux manifestations de cohésion.

Avec l'été particulièrement chaud qui s'annonce, il nous faut comme toujours être très prévenants afin d'anticiper les risques majeurs. Si les appels à la prudence en matière de protection incendie, sécurité des piscines, circulation routière, émission de bruit restent d'actualité nous devons rester cependant très vigilants. De même, il est important de maintenir notre cohésion sociale par un respect mutuel des conditions de vie et d'hygiène tout en ayant le souci permanent de maintenir la propreté sur notre commune en préservant son environnement.

Notre jeunesse est au rendez-vous et nous ne pouvons que nous en féliciter. De nombreuses activités sont proposées par le forum jeunes et les associations. Le monde sportif Bagardois ne reste pas étranger à cette qualité de vie à travers toutes les activités envisagées et l'engagement, sans faille, de notre club de football.

Cette année, tout comme la fête de la musique et après les journées « Taurines » la fête votive vous sera à nouveau proposée. Organisée par l'Association des Fêtes de Bagard (AFB) ces moments d'échanges, de cohésion et d'amitié se veulent avant tout conviviaux, empreints de bonne humeur et du plaisir à retrouver. Il en va de même pour les activités culturelles, les journées d'information et le traditionnel rendez-vous de « Moteurs et Pélardons ».

Lors de la séance du 2 Avril 2025 le conseil municipal a adopté le compte financier unique, CFU, qui se substitue au compte de gestion et au compte administratif. C'est à travers ces documents que l'on peut mesurer la bonne santé financière de notre commune. Ceci permet de poursuivre nos investissements tout en maîtrisant la dette. Enfin, il a été, unanimement, décidé de ne pas augmenter les taux des contributions directes. Il s'agit là du 10^{ème} budget primitif sans majoration de la fiscalité locale.

Un grand merci à vous toutes et à vous tous qui faites vivre le cœur de Bagard, qui apportez de la joie et de la bonne humeur, qui développez la cohésion et l'entraide intergénérationnelle. Mes chers concitoyens, je vous souhaite un très bel été et avoir le plaisir de vous rencontrer à l'occasion de nos festivités.



Thierry Bazalgette
Maire de Bagard



SOMMAIRE

- P 2 • Édito du Maire
- P 3 • Agenda des festivités
- P 4 • Fête des Ados
- P 5 • Marche pour la vue
- P 6 • **Dossier : le Budget**
- P 9 • Moteurs et Pélardons : 10^e
- P 10 • Commémoration du 8 mai
- P 11 • Fête de la Musique
Fête votive
- P 12 • Cinéma de plein air
L'Homme qui aimait les arbres
- P 13 • Forum des Associations
- P 14 • Protection de l'environnement
- P 16 • Les boîtes à lire



VOTRE AGENDA Été 2025

Évènements, Fêtes et Animations !

5 juin : Conférence d'information sur l'Intelligence Artificielle

► Salle B du Foyer communal

6 juin au 21 juin : Vernissage et Exposition «Peintographie»

► Médiathèque de Saint-Christol-les-Alès, à 18h00

7 juin : Cascad'Arch

► Programme en Mairie

15 juin : Run'Party du CCJB

► Parvis de la Mairie et Salle B du Foyer communal

► **21 juin** • **Fête de la Musique**

► **27 juin** • **Fête des Écoles**

► **4 et 5 juillet** • **Fête Votive**

6 juillet : Moteurs et Pélardons

► Rassemblement Auto, Moto, Cyclo à partir de 9h00

19 juillet au 9 août : Cinéma de plein air

6 septembre : Forum des Associations

► Parvis de la Mairie et Salle B du Foyer communal

7 septembre : Rassemblement Motos « New Fire Day »

27 septembre : Chorales

Médiathèque de Saint Christol lez Alès

Exposition
"Peintographie"

Les amis de Jean-Yves
Association REGARD

Du mardi 3 au samedi 21 juin

Vernissage
Vendredi 6 juin à 18h00

Renseignements :
04.66.60.69.03.

FOYER COMMUNAL GRATUIT

CONFÉRENCE
SUR L'IA

- Présentation simple des grands principes de fonctionnement de l'IA (« l'ia, comment ça marche »)
- Démonstrations
- Infos pratiques pour faire les premiers pas

JEUDI 5 JUIN À
18H00 DANS LA
SALLE B DU FOYER

MOTEURS & PELARDONS

DIMANCHE 6 JUILLET - 9H

BAGARD (30)

10eme anniversaire
cadeaux pour tous les participants

RED KNIGHTS INTERNATIONAL FIREFIGHTERS

New.. Fire Day
Bagard - 30140

7 septembre 2025
Entrée gratuite

- Ouverture du site à 9h00
- 9h30 Inscription Poker Run.
- 10h30 Départ Poker Run 55 kms 3 étapes.
51 fe coupes, repars à Lodève un jour après l'autre.
- DJ et Concert avec Fréquence rock/tribute Johnny Hallyday
- Buvette et Restauration - Exposition Auto / Moto.
- Nombreux stands divers et variés.
- Défilé de Pin-up's - Dance Country.
- Jeux pour enfants.

Nos partenaires:

RENDEZ-VOUS CHEMIN DES BAMBINS 30140 BAGARD
Renseignements et inscriptions : 07 81 09 12 42





Fête des Ados à Bagard



Retour sur un week-end chargé en événements au profit de nos Ados !

À l'initiative du Conseil Consultatif des Jeunes Bagardois, les adolescents de Bagard ont tenu leur fête annuelle le week-end du 4 et 5 Avril 2025.

Le vendredi, dix-huit jeunes ont participé en soirée au jeu des « *Loups-Garous de Tiercelieux* » organisé à la bibliothèque de Bagard par Émilie et la Commission Culture. Mathéo, Sasha et Sélime du CCJB ont apporté une contribution active pour le plaisir de tous les participants. Le but de ce jeu de société devait permettre aux villageois de trouver les loups alors que ces derniers ont tout mis en œuvre pour les en empêcher. L'histoire ne dit pas qui a gagné, mais le plaisir de se retrouver autour de cette thématique a été fort apprécié.

Afin de maintenir cette dynamique et la cohésion chez nos jeunes gens, une cinquantaine d'entre eux se sont retrouvés le samedi autour d'une soirée dansante. Au son des musiques du DJ « *Hot 7* » et des morceaux de leur choix, ils ont pu participer à des jeux, repas, gagner des cadeaux et se déhancher toute la soirée. L'ambiance volontairement festive pilotée par Pauline, Inès et Lilou leur a permis de profiter pleinement d'une soirée qui leur était entièrement dédiée.

La municipalité, la commission culture et les élus présents pour l'encadrement sont heureux d'avoir pu apporter leur concours au CCJB. Ils se félicitent du dynamisme des Jeunes Bagardois, de leur gentillesse et de leur dévouement.

Un très grand bravo à Tous.



Marche pour la Vue

Le dimanche 27 Avril 2025, le CCJB et les jeunes Bagardois ont apporté leur soutien aux déficients visuels en participant à la *Marche pour la Vue*.

La « Marche pour la vue » est un événement solidaire organisé chaque année dans plusieurs villes de France, notamment à Bagard, pour sensibiliser le public à la déficience visuelle et récolter des fonds pour la recherche médicale sur les maladies de la vue, comme la dégénérescence maculaire ou la rétinite pigmentaire. Elle est souvent portée par des associations comme *Rétina France* ou *Voir Ensemble* et propose des parcours accessibles à tous (personnes valides et déficientes visuelles), avec parfois des animations ou des démonstrations de matériel adapté.

Sous l'autorité de Mme Dahbia Benirbah, 1^{ère} adjointe, assistée de plusieurs élus, le Conseil Consultatif des Jeunes Bagardois a organisé une marche pour la vue au profit de l'association *Information Recherche Rétinite Pigmentaire*, très présente et très active, qui s'investit au quotidien pour aider les personnes atteintes de déficience visuelle et de maladies dégénératives de la rétine. Accompagnés d'autres associations, de médecins et de chercheurs, les « marcheurs » sont partis sur les chemins



de notre commune afin de récolter des fonds pour lutter contre ces pathologies.

Le beau temps étant au rendez-vous, nos jeunes Bagardois se sont totalement investis dans cette opération. À travers cette marche citoyenne et solidaire, sur un parcours de six kilomètres, le groupe composé d'une trentaine de personnes est parti à la découverte des fossiles Bagardois. Guidés par Lilou, Pauline, Louna, Giulia et Inès, nos amis « non-voyants » ont pu participer à cette marche en toute sécurité découvrant ainsi, à travers tous leurs sens, les effluves printanières, la chaleur du soleil, les bruits de la forêt, le dessin des fossiles.

La municipalité, la commission culture et les élus présents ont offert un rafraîchissement à l'issue de cette « Marche pour la vue » et sont heureux d'avoir pu apporter leur concours au CCJB. Ils se félicitent du dynamisme des Jeunes Bagardois, de leur gentillesse et de leur dévouement. Un très grand bravo à tous les participants et aux membres de l'association pour leur engagement.



CAHIER SPÉCIAL BUDGET

Le budget primitif est un document de prévisions budgétaires pour l'année à venir. Chaque année, avant le 15 avril, le Conseil municipal vote le budget de la commune. Il se décompose en deux sections : d'un côté, **la section de fonctionnement** représentant la gestion des affaires courantes, de l'autre **la section d'investissement** qui a vocation à préparer l'avenir. Chacune de ces sections doit être en équilibre, les dépenses égalant les recettes.

La section de fonctionnement comprend :

► Les dépenses :

- Charges générales d'entretien, de consommations, de prestations de services, maintenance....
- Charges de personnel
- Intérêts d'emprunts

► Les recettes :

- Ressources fiscales de la commune : impôts directs locaux, dotations de l'Etat, attributions de la Communauté Alès Agglomération
- Loyers de la poste, locations de salle, pôle médical, redevances consécutives à l'occupation du domaine public....

La section d'investissement comprend :

► Les dépenses :

- Opérations de valorisation du patrimoine communal : constructions, opérations d'aménagement visant à rénover ou améliorer les installations ou bâtiments communaux, aménagement de voirie

- Acquisitions foncières

- Remboursement du capital des emprunts

► Les recettes :

- Subventions de l'Etat, Région, Département, Communauté d'agglomération
- Taxe d'aménagement



Le Compte Financier Unique (CFU)

Lors de la séance du 2 avril 2025 le Conseil municipal a adopté le **compte financier unique** 2024. Ce nouveau document est désormais commun à l'ordonnateur (le Maire) et au comptable public. Mis en place dès 2025, il se substitue au compte de gestion (document du comptable public) et au compte administratif. Tout comme le compte administratif le CFU retrace tel un bilan financier, l'ensemble des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement réalisées au cours de l'année 2024. Il permet de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées et que la comptabilité de la commune est en concordance avec celle du Trésor public.

Section fonctionnement

► Dépenses :

La réalisation des dépenses réelles de fonctionnement est inférieure à ce qui avait été budgété de 144 800 euros.

► Recettes :

La commune a encaissé davantage de recettes que prévu. La section de fonctionnement enregistre un excédent de 344 966,23 €, auquel s'ajoute l'excédent 2023 ; soit un excédent total 844 966, 33 € à la clôture de l'exercice 2024.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de l'exercice	2 122 127,49
Dépenses de l'exercice	1 777 161,26
Total exercice 2024 excédent de	344 966,23
Résultat de clôture N-1 excédent de	500 000,10
Résultat de clôture N excédent de	844 966,33
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes de l'exercice	606 897,17
Dépenses de l'exercice	1 190 364,07
Total exercice 2024 excédent de	-583 466,90
Résultat de clôture N-1 excédent de	464 879,73
Résultat de clôture N déficit de	-118 587,17
EXCEDENT DE CLOTURE	726 379,16

Section investissement

► Dépenses :

L'ensemble des opérations qui étaient prévues au budget 2024 ont été réalisées à l'exception de la salle annexe et des travaux d'aménagement du cimetière qui sont reportés sur 2025. En cours d'année 2024, l'opération d'investissement pour la création de voie d'accès à la future caserne a dû être ajoutée au budget car les travaux initialement prévus en 2025 ont démarré en fin d'année 2024.

► Recettes :

La commune a perçu des subventions supplémentaires notamment pour la rénovation du foyer et de la mairie par le biais d'un fonds de concours d'Alès agglomération pour un montant de 32 225€. Les soldes de plusieurs subventions restent à encaisser.

En conclusion, pour la section d'investissement, la commune clôture avec un déficit de 118 587,17 euros.

Pour les deux sections confondues, le budget 2024 est clôturé avec un excédent de 726 379,16 euros.

L'affectation du résultat 2024

- ▶ Section de fonctionnement : excédent de + 844 966,33 €
- ▶ Section d'Investissement : déficit de 118 587,17 €

Les dépenses et recettes 2024 d'investissement parvenues à la commune après le 31/12/2024 sont désignées comme « restes à réaliser » et sont prises en compte pour le résultat 2024 :

- ▶ Restes à réaliser en dépenses investissement : - 1 072 100,80 €
- ▶ Restes à réaliser en recettes d'investissement : + 768 715,14 €
- Soldes des restes à réaliser : = - 303 385,66 €

Le résultat de clôture en investissement corrigé du solde des restes à réaliser est à - 421 972,83 €, qu'il convient de couvrir avec une partie de l'excédent de fonctionnement.

Le résultat de clôture en fonctionnement s'élèvera donc à 844 966,33 € - 421 972,83 €, soit un résultat excédentaire de 422 993, 50 €.

Affectation obligatoire (compte 1068 = si besoin de couvrir un déficit en investissement)	421 972,83 €
Solde disponible (= résultat de clôture 2024 fonctionnement)	844 966,33 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002 = résultat de clôture – affectation au 1068)	422 993,50 €
Résultat d'investissement à reprendre (ligne D001 = résultat de clôture investissement)	- 118 587,17 €

La fiscalité directe locale 2025

Lors de la séance du 2 avril 2025, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de contributions directes. Il s'agit du dixième budget primitif consécutif voté sans majoration de la fiscalité locale.

Les taux d'imposition pour l'année 2025 sont maintenus comme suit :

- ▶ Taxe foncière bâtie (TFB) TFB):
- ▶ Taxe foncière non bâtie (TFNB) TFNB): 59,03
- ▶ Taxe d'habitation (TH) TH): 13,96

Au vu des bases prévisionnelles notifiées par les services de l'Etat, le produit attendu des impôts directs locaux est de 971 154 €.

Le budget primitif

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité le 2 avril 2025.

	RECETTES	DEPENSES
FONCTIONNEMENT	2 416 115 €	2 416 115 €
INVESTISSEMENT	1 879 850 €	1 879 850 €
BUDGET TOTAL	4 295 965 €	4 295 965 €

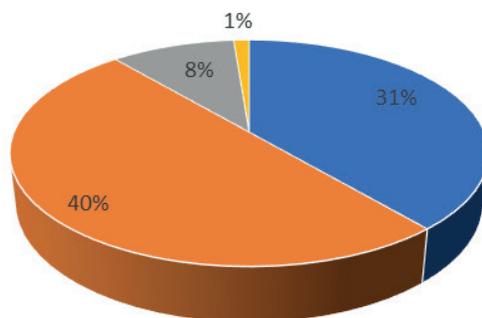
La section Fonctionnement

► Les recettes :

- Les produits et services : les prévisions sont revues à la baisse malgré une hausse des recettes perçues en 2024 compte tenu de la baisse prévue des effectifs scolaires.

► Les dépenses :

- Les charges à caractère générales sont augmentées de 24 534 € par rapport au budget 2024 pour couvrir l'augmentation des coût généraux de fonctionnement (assurances, contrats de services...)
- Charges de personnel : augmentation de l'enveloppe générale pour faire face à des revalorisations statutaires d'agents de la collectivité et l'augmentation des taux de charges patronales (CNRACL +3%).
- Autres charges de gestion courante : La participation au syndicat DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) est reportée sur 2025 compte tenu du report des travaux.



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Indemnités élus et gestion courante
- Charges financières

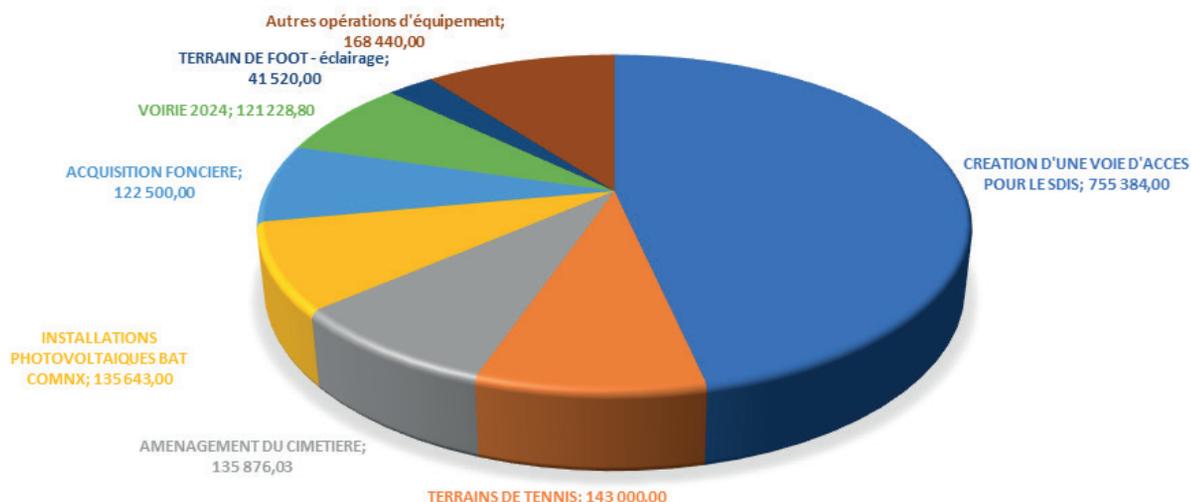
La section Investissement

► Les recettes

- Subventions : restes à réaliser de 2023 et 2024 ainsi que la subvention supplémentaire accordée par Alès Agglomération pour la rénovation du foyer et de la mairie.
- FCTVA sur les dépenses d'investissement réalisées en 2024 : 73 387,17 €
- Taxe d'aménagement : en augmentation par rapport à 2024 car tout n'a pas été perçu en 2024.

► Les dépenses

- Aménagement intérieur du cimetière
- Achat de la salle annexe
- Rénovation des terrains de tennis
- Rénovation de l'éclairage du terrain de foot
- Renouvellement de l'équipement informatique des enseignants d'élémentaire et maternelle



10^{ème} édition !

Moteurs et Pélardons à Bagard

Une célébration du patrimoine automobile et du terroir

Qui dit Bagard en fête, dit « **Moteurs et Pélardons** » bien sûr, le dimanche 6 juillet !

Bagard va vibrer au son des moteurs et aux parfums et goûts du terroir lors de la 10^{ème} édition de **Moteurs et Pélardons**, un événement incontournable pour les passionnés de voitures anciennes et les amateurs de convivialité. Ce rassemblement emblématique va une fois de plus réunir des véhicules d'époque, offrant aux visiteurs un véritable voyage dans le temps.

Dès 10h, les participants pourront savourer un petit-déjeuner campagnard, mettant à l'honneur les produits du terroir. Ce moment gourmand permettra aux visiteurs de se retrouver dans une ambiance chaleureuse avant de plonger dans l'univers des voitures de collection.

Des modèles rares aux icônes intemporelles, les passionnés pourront admirer des véhicules restaurés avec soin, témoins d'un savoir-faire et d'une passion indéfectible pour l'automobile.

Au-delà de l'exposition de voitures, Moteurs et Pélardons est avant tout un moment de partage et de convivialité. Les échanges entre collectionneurs, amateurs et curieux rythmeront la matinée, renforçant l'esprit de communauté qui fait le succès de cet événement année après année.



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Retour sur le contexte historique

En février 1945, le général **Eisenhower**, chef suprême du corps expéditionnaire allié (SHAEF, selon l'acronyme anglais), avait installé son quartier général avancé à Reims, dans les locaux du collège moderne et technique, aujourd'hui lycée Franklin-Roosevelt.

C'est là, le 7 mai 1945 à 2h41 du matin, que le général allemand Alfred Jodl signe la **reddition inconditionnelle des forces armées allemandes**. L'acte de reddition est contresigné par le général américain Walter Bedell-Smith, chef d'état-major du SHAEF, le général soviétique Ivan Sousloparov, chef de la mission militaire soviétique auprès du SHAEF, et, à titre de témoin, par le général François Sevez, adjoint du général Juin alors chef d'état-major de la Défense Nationale. Eisenhower n'est pas présent lors de la signature mais reçoit les plénipotentiaires immédiatement après.

La nouvelle de la reddition est transmise tout au long de la journée du 7 mai, d'abord au maréchal Keitel et au grand-amiral Dönitz, puis aux différents états-majors et chefs de corps allemands afin que les armes soient toutes déposées dans la soirée du 8 mai. Le 7 mai à Reims débute ainsi l'application effective et définitive du cessez-le-feu entre les forces alliées et allemandes. Le matin du 8 mai, la nouvelle est annoncée dans les capitales alliées. En France, les cloches des églises sonnent la fin de la Seconde Guerre mondiale à 15 heures le 8 mai, tandis que le général **de Gaulle** l'annonce à la radio.



Le 8 Jeudi Mai 2025 à 10 Heure, en présence Thierry Bazalgette Maire de Bagard, de son conseil municipal, des portes drapeaux, des représentants des associations d'anciens combattants et de nombreux Bagardois et Bagardoises, après un rassemblement place Rouveret et une déambulation du cortège, la cérémonie s'est tenue devant le monument aux morts.

Cette cérémonie sobre mais teintée d'émotions, de souvenir et d'un grand respect à l'égard des « Libérateurs » a débuté par un dépôt de gerbes, suivie de l'hymne

national et des différentes prises de parole. Merci aux organisateurs, à la municipalité et à tous nos concitoyens pour ce devoir de mémoire.





21 juin 2025 Fête de l'Été à Bagard Musique, Couleurs et Nostalgie au Rendez-vous !

Après une longue période de pluie qui a marqué ces derniers mois, il est enfin temps de célébrer l'arrivée tant attendue de l'été ! Le samedi 21 juin à partir de 19h00, rendez-vous place du foyer pour une soirée haute en couleurs, en rythmes et en bonne humeur.

C'est le groupe Sambakalao qui ouvrira les festivités. Préparez-vous à vous échauffer aux sons envoûtants des percussions tropicales, pour une ambiance chaleureuse dès les premières notes. Ensuite, sortez vos tenues fluos et préparez-vous à replonger dans les années 80 : **Lydia MORENO** montera sur scène pour un show qui fera vibrer les nostalgiques et ravira les plus jeunes avec les tubes mythiques de cette décennie culte.

Mais la fête ne s'arrête pas là ! Pour clôturer la soirée en beauté, place à la scène ouverte : les **Karatokees** font leur grand retour. Que vous soyez diva dans l'âme ou chanteur de salle de bain, c'est le moment de briller sous les projecteurs !

Le Tennis Club de Bagard tiendra la buvette pour éteindre toutes les soifs, tandis que les food trucks se chargeront de régaler les papilles avec leurs spécialités. Un seul mot d'ordre : venez nombreux pour faire la fête, chanter, danser, et accueillir l'été comme il se doit !



Fête Votive



4-5-6 Juillet Fête votive Association des Fêtes de Bagard

La fête qui se tiendra les 4, 5 et 6 juillet s'annonce mouvementée car nous célébrerons nos 10 ans !

Le vendredi soir, c'est l'orchestre **Cocktail de Nuit** qui ouvrira les festivités. Le samedi, ce sera au tour de **New Zik** d'animer la soirée. Quant au dimanche, le programme reste encore une surprise... mais il promet de ne pas décevoir !

Il y en aura pour tous les goûts tout au long du week-end : concours de pétanque, DJ, orchestres, sans oublier le traditionnel défilé du samedi matin. Nous lançons un appel aux associations et aux habitants de Bagard : n'hésitez pas à participer au défilé, placé cette année sous le thème de la science-fiction.

Le programme complet sera dévoilé dans les prochaines semaines. Vous pourrez le consulter sur notre page Facebook **Association des fêtes de Bagard**, notre Instagram, Tik Tok ainsi que chez les commerçants de Bagard et des environs.

Réservez dès maintenant votre week-end des 4, 5 et 6 juillet, et venez partager un moment festif et convivial avec nous !



Vive le Cinéma



Comme chaque année et chaque été, Bagard vous propose de profiter de la magie du cinéma en plein air. À la nuit tombée, muni de plaids, ou pas, de fauteuils, de chaises, voire de matelas, venez savourez un moment de magie et de partage, sous les étoiles exactement. Les projections se dérouleront au mini stade (à côté de l'école maternelle). Deux dates à ajouter dans vos agendas : le samedi 19 juillet et le samedi 9 août. Au jour de la publication de cet article, les titres des films ne sont pas encore connus, alors n'hésitez pas à suivre l'actualité communale via le site My Mairie et sur le Facebook de la mairie, BAGARD ANIMATION ET CULTURE. Par avance, nous vous souhaitons un très bel été.



L'Homme qui aimait les arbres

Le Samedi 19 Avril à 20 Heures, Jean Giono a invité les Bagardoises et les Bagardois à fêter le printemps. Cinquante ans après sa mort, nous avons pu faire entendre sa voix qui plaide pour un retour à la terre cherchant à nous transmettre sa foi et son respect de la nature en faisant aimer l'arbre ou plus exactement, à planter des arbres.

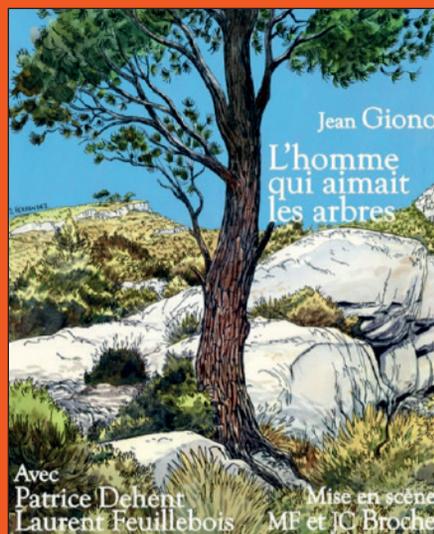
Mise en scène par Marie-Françoise et Jean-Claude Roche, interprétée par Patrice Dehent et Laurent Feuillebois, cette représentation théâtrale avait pour objectif de faire découvrir cinq magnifiques récits autour de l'arbre. Giono c'est la voix de la Provence celui qui, dans ses chroniques, fait l'éloge de l'âme paysanne de l'après guerre.

À travers ces cinq plus belles nouvelles : L'homme qui plantait des arbres, Joffroy de la Maussan, le Mouton, le Cyprès et le magnétisme, les deux acteurs ont fait entendre les mots de Giono et découvrir une galerie de personnages provençaux simples et humains, dans une ode à la nature.

Dans toute son œuvre Giono a donné une place essentielle à la nature, il a toujours eu conscience de l'importance et de l'urgence de l'écologie : «La forêt est nécessaire à toutes espèces vivantes, il est nécessaire de la protéger quand on sait qu'il faut cent ans pour la refaire ». Les arbres produisent de l'ombre, des bruits lyriques, une



belle architecture de feuillage. La forêt est un régulateur de climat et d'atmosphère qui profitera à tout le monde, sa beauté peut-être sensible à tout le monde gratuitement. Pour fêter le printemps, la nature et notre Sud, la municipalité de Bagard est heureuse d'avoir pu vous inviter à savourer Giono et apprécier cette représentation théâtrale gratuite. Merci pour votre participation.





C'EST DÉCIDÉ... JE M'ENGAGE !!

Solidarité Ensemble
Bénévolat Patrimoine Echange
Partage Amitié Découverte
Bénévoles Association Manifestations Sport Aide Relation
S'engager dans la vie associative
Projets

Forum des Associations

Une rentrée sous le signe de la découverte et du partage

Comme chaque année, le Forum des Associations marque un moment fort de la rentrée à Bagard. Cette journée incontournable se tiendra le samedi 6 septembre.

Venez à la rencontre des acteurs de la vie locale : sport, culture, loisirs, solidarité... Ce sont des dizaines d'associations qui seront présentes pour faire découvrir leurs activités, échanger avec les habitants et accueillir de nouveaux adhérents.

Que vous soyez passionné de photos, sportif dans l'âme ou simplement curieux de vous impliquer dans la vie de votre commune, le forum est l'occasion idéale de trouver l'activité qui vous correspond ou de vous investir dans un projet collectif. Cette année, un appel particulier est lancé : **les associations de notre commune ont besoin de nouveaux bénévoles** pour renforcer leurs équipes et garantir la pérennité de leurs actions. Votre énergie et vos compétences seront précieuses pour soutenir les projets locaux.

Des démonstrations, animations et initiations seront proposées tout au long de la matinée. Une buvette sur place permettra aussi de se retrouver autour d'un café ou d'un rafraîchissement.

Un rendez-vous familial, convivial et ouvert à tous, pour bien démarrer l'année et tisser du lien entre habitants et associations. Venez nombreux !



AS Bagard



Ping Bagardois



Tennis Club



GV Energym



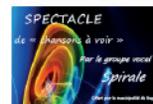
Club Photo REGARD



Asso. Don de Sang Bénévole



FNACA



Chanter autrement



École de musique



Animation des fêtes bagardoises



Éternel Printemps



Association RGB



Amitié Loisirs



Swing Féérie



Texas Country 30



APE Bagardoise



1. Réduire sa production de déchets

Tout d'abord, réduire sa production de déchets signifie minimiser l'exploitation des ressources naturelles de la Terre. Moins nous consommons, moins nous puisons dans les ressources terrestres telles que les minéraux, le bois et les combustibles fossiles. La réduction des déchets contribue à la préservation de l'Eau. Les déchets plastiques, chimiques et toxiques ont un impact désastreux sur les écosystèmes aquatiques, menaçant la vie marine et contaminant les sources d'eau potable.



PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT



2. Revoir sa consommation d'énergie

Pour préserver la Terre en limitant l'exploitation des ressources non renouvelables telles que le pétrole et le charbon, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre qui impactent l'Air. De plus, opter pour des énergies renouvelables comme le solaire ou l'éolien réduit la pollution des eaux et de l'air. Concrètement, revoir et réduire notre consommation énergétique implique de réduire notre dépendance aux combustibles fossiles pour se tourner vers des sources d'énergie plus propres et renouvelables. Ceci peut aussi se traduire par le fait d'utiliser des appareils économes en énergie, d'optimiser nos systèmes de chauffage et d'éclairage, ou encore de procéder à l'isolation thermique des bâtiments.

3. Éviter le gaspillage alimentaire

La réduction du gaspillage alimentaire contribue à préserver la Terre en limitant l'exploitation des ressources naturelles telles que l'eau, les terres agricoles et les énergies utilisées pour produire, transporter et stocker les aliments. De plus, la réduction du gaspillage alimentaire protège l'Eau et l'Air en minimisant la pollution issue des déchets alimentaires. Lorsque les aliments sont gaspillés, ils finissent souvent dans les décharges où ils se décomposent, émettent du méthane (GES), tout en polluant les sols et les eaux souterraines.

4. Limiter sa consommation d'eau

Des gestes simples comme réparer les fuites, installer des équipements économes en eau, collecter l'eau de pluie pour l'arrosage ou même adopter des pratiques d'irrigation plus efficaces dans l'agriculture sont des mesures essentielles. Une meilleure gestion des ressources en eau implique par exemple la limitation de l'artificialisation des sols pour faciliter l'écoulement et la recharge des nappes phréatiques, tout en limitant les risques d'inondations.





5. Opter pour une banque écoresponsable

Pour protéger l'élément Terre, une banque écoresponsable peut par exemple choisir d'investir dans des projets durables. Pour l'Eau, elle peut s'abstenir de financer des activités dommageables pour cette ressource. En ce qui concerne l'Air, elle peut diminuer ses émissions de gaz à effet de serre et financer des initiatives à faible impact environnemental, comme les paiements électroniques pour réduire les déplacements physiques et les émissions liées.

6. Développer la nature en ville

Tout d'abord, le développement de la nature en ville protège la Terre. En effet, grâce à la création d'espaces verts tels que les parcs, jardins communautaires ou toits végétalisés, nous favorisons l'élément la Terre en préservant la biodiversité locale. En second lieu, développer la nature en ville protège l'Eau en soutenant l'infiltration naturelle des eaux de pluie, réduisant ainsi les risques d'inondations et de ruissellements polluants vers les cours d'eau. La végétation aide également à filtrer et à purifier l'eau, contribuant ainsi à la préservation des ressources hydriques urbaines.



9. Réduire au maximum les produits toxiques

Premièrement, en réduisant l'utilisation de produits chimiques toxiques tels que les pesticides et les herbicides, on préserve la Terre et la santé des sols en évitant la contamination des terres agricoles. De plus, réduire l'utilisation des produits toxiques protège l'Eau en réduisant la pollution des eaux souterraines et de surface. En diminuant l'utilisation de produits chimiques toxiques dans l'agriculture et l'industrie, on limite les déversements dans les cours d'eau, préservant ainsi la qualité de l'eau potable et des écosystèmes aquatiques.

7. Adopter des types de mobilité plus durables

Au cœur de la transition écologique, les mobilités durables jouent un rôle central dans la protection de l'élément Air en réduisant les émissions de gaz polluants. En choisissant des moyens de transport écologiques tels que le covoiturage, les transports en commun, le vélo ou les véhicules électriques, nous réduisons significativement la pollution atmosphérique. De plus, la diminution de la dépendance aux véhicules à combustion fossile contribue à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et de particules fines, préservant ainsi la qualité de l'air.

8. Agir pour la préservation de la biodiversité

Agir pour la préservation de la biodiversité est crucial pour protéger les éléments Air, Terre et Eau. Tout d'abord, préserver la biodiversité contribue à la santé de l'Air en maintenant l'équilibre des écosystèmes et en favorisant la filtration de l'air par la végétation. Par exemple, la conservation des forêts permet de capter le dioxyde de carbone (CO₂) et les polluants atmosphériques, mais aussi de réguler la qualité et la température de l'air.

10. Réduire les pollutions lumineuses

La réduction de la pollution lumineuse joue un rôle essentiel dans la protection des éléments Air, Terre et Eau en préservant les écosystèmes et la santé humaine. Premièrement, en réduisant l'éclairage excessif la nuit, on protège l'Air en limitant les émissions de dioxyde de carbone et autres polluants provenant de la surconsommation d'énergie pour l'éclairage. Deuxièmement, cette mesure protège la Terre en préservant les écosystèmes terrestres. En limitant la lumière artificielle la nuit, on préserve non seulement la flore (perte de feuillage pour entrer en cycle végétatif, périodes de floraison et de germination...), mais aussi la faune et les espèces nocturnes, favorisant ainsi la reproduction, la migration et le cycle naturel de ces êtres vivants.

4 Boîtes à Livres

Un nouveau souffle culturel pour le village

La **boîte à livres** avait disparu avec les travaux autour de la mairie mais dans une initiative qui souligne l'engagement de la commune pour favoriser l'accès à la culture, ce sont quatre boîtes à livres qui ont été installées, chacune dans un lieu stratégique du village : **à proximité de la maison de retraite, de la pharmacie, sur la place Rouveret et au croisement de la Tour de Billot.**

Ce projet vise à rendre les livres accessibles à tous, tout en encourageant le partage et la solidarité au sein de la communauté. L'objectif est de toucher un maximum de personnes, jeunes comme adultes, et de faciliter l'accès aux livres sans qu'il soit nécessaire de se rendre dans une librairie.

Le fonctionnement des boîtes à livres :

«Prenez un livre, déposez-en un autre»

Les boîtes à livres sont des **espaces publics gratuits** où chacun peut déposer ou prendre un livre, sans aucune contrainte ni formalité. Ces petites bibliothèques sont ouvertes à tous, quel que soit l'âge, les moyens ou les préférences littéraires. L'idée est simple : chaque livre déposé dans une boîte peut être pris par quelqu'un d'autre, dans une logique d'échange et de réutilisation. L'idée est de maintenir un cycle d'échange continu.

Ce projet témoigne de l'engagement de la commune pour rendre la culture plus accessible, favoriser les échanges entre habitants et promouvoir un mode de consommation durable. À travers ces boîtes à livres et le dynamisme de la bibliothèque, Bagard prouve qu'il est possible de faire de la lecture un bien commun, en toute simplicité et générosité.



DE NOUS À VOUS

BAGARD • n°54 - JUIN 2025

Magazine d'information édité par la Mairie de Bagard

Directeur de publication : Thierry Bazalgette

Impression : Exaprint 159 rue du Thor 34000 Montpellier

Tirage : 1250 exemplaires



Rédacteur : Chantal Mazuc, Conseillère Municipale déléguée à la communication.

Comité de lecture : Thierry Bazalgette, Chantal Mazuc, Dahbia Benirbah,
Anne Vezy, Marianne Binand, Daniel Maurin.

Conception et préparation graphique : Éric Dürr - Studio99